

## CONSEIL DE VILLE

**Séance du 12 décembre 2019, à 19.30 h,  
salle du Conseil de ville, Hôtel de ville (2<sup>e</sup> étage)**

Le Conseil de ville a été régulièrement convoqué par affichage public à l'Hôtel de ville, par insertion dans le Journal officiel du Jura n° 44 du mercredi 24 novembre 2019 et dans les journaux locaux, ainsi que par l'envoi à chaque Conseillère et Conseiller de ville de l'ordre du jour de la séance et annexes (art. 21 du ROAC et 4 du RCV).

1. Communications.
2. Informations du Conseil municipal.
3. Questions orales.
4. Traitement du postulat intitulé « Moins de plastique dans les poubelles communales » (n° 1110) (PDC-JDC).
5. Approuver un crédit de CHF 670'000.-, TTC, à couvrir par voie d'emprunt, pour l'aménagement de la rue Joseph-Trouillat.
6. Elections des Président-e, 1<sup>er-ère</sup> vice-président-e et 2<sup>ème</sup> vice-président-e (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).
7. Divers.

M. Johann Perrin, président du Conseil de ville, dirige les débats.  
Le procès-verbal est tenu par M. Denis Sautebin, secrétaire du Conseil de ville.

Est excusé pour le PDC :

M. Thomas Schaller - remplacé par Mme Gabrielle Terrier.

Sont excusés pour le PLR :

M. Xavier Brunner - remplacé par Mme Gaëtane Voirol.

Mme Jocelyne Gasser - remplacée par M. Michel Berberat.

M. Thierry Berthoud - remplacé M. Jean-Jacques Borgeaud.

Est excusé pour le PS-Les Verts :

M. Jean-Pierre Cafiso - remplacé par Mme Magali Gast Boillat.

Est excusé pour le PCSI :

M. Thomas Schaffter - remplacé par Mme Sophie Barthod.

Sont présents pour le Conseil de ville :

Mmes Sophie Barthod, Christine Choulat, Mathilde Crevoisier Crelier, Magali Gast Boillat, Elodie Gschwind, Corinne Laissue, Aline Nicoulin, Sandra Nobs, Lisa Raval, Laure Roy, Gabrielle Terrier, Anne-Marie Theubet Schaffter, Gaëtane Voirol, Fabienne Wahl.

MM. Jean-Pierre Bendit, Manuel Benitez, Michel Berberat, Jean-Jacques Borgeaud, Gérard Brunner, Pierre-Olivier Cattin, Tom Cerf, Alain Chariatte, Claudio Cordone, Gilles Coullery, Jean Farine, Charles Freléchoux, Claude Gerber, Claude Gury, Matthieu Hays, Baptiste Laville, Julien Parietti, Pierre Parietti, Johan Perrin, Sébastien Piquerez, Damien Plumey, Jean-Luc Plumey, Gabriel Schenk, Alain Theilkaes, Stéphane Theurillat, Yann Voillat.

Sont présents pour le Conseil municipal :

M. le Maire Gabriel Voirol, Mmes Rosalie Beuret Siess et Anne Roy, MM. Philippe Eggertswyler, Manuel Godinat, Julien Loichat, Eric Pineau, François Valley, chancelier.

M. le Président ouvre la cinquième séance de l'année 2019. Il ajoute que l'ordre du jour du Conseil de ville ayant été publié dans le Journal officiel dans les délais, le Conseil de ville peut délibérer valablement.

En vertu des articles 21 al. 2 du ROAC et 10 du RCV, il est procédé à la nomination de deux scrutateurs.

Sont désignés : MM. Manuel Benitez et Charles Freléchoux.

### **Ordre du jour**

La parole n'est pas utilisée.

#### VOTE

*Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent l'ordre du jour à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.*

### **1. Communications.**

M. le Président annonce la démission de Mme Anne-Marie Theubet Schaffter et donne lecture de la résolution interpartis intitulée « Pour que la Municipalité de Porrentruy soutienne le dossier de Robel auprès du Canton du Jura et pour demander un changement de pratique dans les cas similaires ».

### **2. Informations du Conseil municipal.**

M. Julien Loichat indique que l'installation de la zone de rencontre a coûté CHF 60'000.-, soit CHF 20'000.- de moins que le crédit voté par le Conseil municipal.

M. Philippe Eggertswyler signale que le décompte final de la rénovation de la piscine est de CHF 60'000.- meilleur marché que le crédit voté par le peuple. Il ajoute que le Canton a subventionné cette rénovation à hauteur de CHF 480'000.-. Il indique encore que le bâtiment situé à la rue Pierre-Péquignat 22 sera mis en vente, des annonces seront insérées prochainement dans les médias.

### **3. Questions orales**

Concernant le congrès sur la cyber-sécurité, qui s'est déroulé en 2017 et 2018 à Porrentruy, M. Julien Parietti souhaiterait savoir pourquoi le Conseil municipal n'a pas soutenu l'organisation d'un 3<sup>ème</sup> congrès sur la cyber-sécurité cette année et s'il essaiera de se rattraper en 2020 ?

M. le Maire Gabriel Voirol mentionne que la fréquentation, en 2018, de cet évènement, qui a coûté CHF 17'000.-

à Porrentruy, n'a pas été celle escomptée. En effet, le congrès des entreprises a été suivi par 6 personnes alors que celui des spécialistes, où 150 à 200 personnes étaient attendues, a été fréquenté par 30 personnes plus 30 étudiants qu'il a fallu trouver à la dernière minute pour compléter la salle. Vu cette situation, la Municipalité a proposé aux organisateurs de mettre sur pied cette manifestation pour la somme de CHF 7'000.-, ce qu'ils ont refusé. Dans l'état actuel des finances communales, sans compter le coût en matière d'heures passées par les employés de la Commune, l'opération n'a été de loin pas le succès escompté et c'est la raison pour laquelle il n'a pas eu lieu en 2019 et qu'il n'est pas envisagé de l'organiser en 2020.

M. Julien Parietti est partiellement satisfait.

Concernant les emmarchements du Rinçoir, Mme Aline Nicoulin a constaté que la boiserie, qui se situe au bas des marches sur lesquelles on peut s'asseoir ou se déplacer, était dans un mauvais état. Certaines planches sont si endommagées par la pourriture qu'un trou s'est formé. Avant qu'un enfant ou qu'une personne mal voyante ne se blesse, elle demande si le Conseil municipal est au courant de cette situation, qui est en charge de l'entretien de cette surface boisée et si l'essence choisie correspond au mieux à une telle réalisation ?

M. Philippe Eggertswyler répond que le Conseil municipal n'était pas au courant de l'état de ces emmarchements. Il ajoute que les essences retenues à l'époque avaient été choisies pour leur teinte et leur solidité. M. Eggertswyler va donc faire les démarches nécessaires pour corriger ce problème. Il ajoute que c'est la voirie qui s'occupe de l'entretien de ces emmarchements.

Mme Aline Nicoulin est partiellement satisfaite.

M. Alain Chariatte a constaté que le mur qui longe le trottoir de la route de Bure et qui soutient le terrain du côté droit de la chaussée présente des signes de faiblesse. En effet, à distance irrégulière, les pierres s'avancent et risquent de provoquer d'importants dégâts en cas d'effondrement. Il demande donc si les services de la Municipalité peuvent prendre contact avec les propriétaires concernés afin de planifier les travaux nécessaires à l'entretien de cette construction ?

M. Julien Loichat répond que cette situation est connue depuis quelques jours par la Municipalité. Il ajoute qu'un courrier a été envoyé par le Service de police aux propriétaires afin qu'ils règlent cette situation. Il termine en indiquant qu'à chaque fois que la Municipalité a connaissance d'une telle situation, elle intervient immédiatement auprès des propriétaires.

M. Alain Chariatte est satisfait.

Relevant que BKW va arrêter la centrale nucléaire de Mühleberg le 20 décembre prochain après 47 années de service, M. Baptiste Laville signale que BKW, qui approvisionne en électricité les bruntrutains et les ajoulots, annonce qu'à partir de l'année prochaine 50 % de son électricité viendra désormais de l'étranger. M. Laville demande donc si le Conseil municipal peut informer la population quant à l'origine de l'électricité qui sera désormais issue de l'étranger ?

Mme Rosalie Beuret rappelle que, dans le cadre du label « Cité de l'énergie », Porrentruy est approvisionnée à 100 % par de l'énergie hydraulique pour l'ensemble de ses bâtiments, pour l'éclairage publics et le réseau d'eau. Un seul bâtiment en ville de Porrentruy est un assez grand consommateur pour pouvoir choisir son fournisseur d'énergie. C'est la station du Betteraz qui elle est fournie en énergie « Naturemade Star » par les SID. Concernant les ions qui provenaient jusqu'alors de Mühleberg, elle va se renseigner, tout en relevant que BKW n'aura pas de souci d'approvisionnement puisqu'aujourd'hui 5 % d'énergie sont fournis par Mühleberg, que cette entreprise a suffisamment d'énergie pour remplacer la production de Mühleberg, qu'elle développe des centrales hydrauliques en Suisse et qu'elle a investi dans de nombreux parcs éoliens un peu partout en Europe. Mme Beuret confirme que l'énergie proviendra d'un multi-site mais que la Municipalité a des certificats d'énergie bleue pour ses bâtiments et installations.

M. Baptiste Laville est satisfait.

Mme Lisa Raval rappelle que le Quotidien jurassien annonçait, il y a quelques semaines, qu'une « LGBT pride » aurait lieu à Porrentruy au printemps 2020. N'ayant reçu aucune information de la part de la Commune à ce sujet, elle souhaiterait savoir si cette manifestation aura bel et bien lieu et, si oui, quand et sous quelle forme ?

M. Julien Loichat confirme que l'association « Strong » a décidé de mettre sur pied un festival qui s'appelle « Peace and love 2020 » les 16 et 17 mai prochains en ville Porrentruy. Il ajoute qu'une rencontre a eu lieu avec cette association et les services communaux afin que les organisateurs puissent mettre en place les différents éléments nécessaires à l'obtention des autorisations. Un délai a été fixé au 30 septembre. Depuis cette entrevue, la Commune n'a plus aucune nouvelle, ce qui pousse les autorités à croire que cette manifestation pourrait ne pas avoir lieu à Porrentruy l'année prochaine, même si des billets sont en vente sur « Ticketcorner ». Cela étant dit, si une manifestation de ce genre devait avoir lieu à Porrentruy, il est bien clair que la Municipalité, dans un

souci d'ouverture et de tolérance, n'aurait aucune opposition à formuler sur une telle manifestation, pour autant que toutes les autorisations soient accordées. Toutefois, en l'absence d'information, très vraisemblablement, cette manifestation ne devrait pas avoir lieu.

*Mme Lisa Raval est satisfaite.*

#### **4. Traitement du postulat intitulé « Moins de plastique dans les poubelles communales » (n° 1110) (PDC-JDC).**

Mme Elodie Gschwind constate qu'à l'heure actuelle le plastique à usage unique n'a plus la cote et est dans le viseur, non seulement des défenseurs de l'environnement, mais aussi du grand public et des parlementaires. Parfois visible, souvent invisible, le plastique est partout. Il hante les airs, les sols, les forêts, les plages, les glaces, les eaux, etc. A court terme, il est devenu la cible à abattre. Dans l'Union européenne, la question est déjà tranchée. En mars de cette année, le parlement a décrété une interdiction d'ici à 2021 pour tous les petits objets du quotidien pour lesquels il existe des alternatives. Etant donné que chaque petit geste a son importance, Mme Gschwind encourage le législatif à accepter ce postulat demandant de changer les sacs plastiques pour les crottes de chiens, d'autant plus que les solutions existent.

M. Philippe Eggertswyler confirme que le Conseil municipal va suivre ce postulat car la demande n'est pas contraignante et qu'il faut impérativement combattre ce fléau qui pose un réel problème, non seulement en ville de Porrentruy mais aussi en Suisse. Il recommande donc au Conseil de ville d'accepter ce postulat.

Pour le groupe PS-Les Verts, M. Matthieu Hays a été surpris du dépôt de ce postulat lors de la séance du 3 octobre, soir où l'intervention de son groupe pour interdire la vaisselle jetable lors de manifestations à Porrentruy et donc diminuer de facto le plastique de façon conséquente dans les poubelles communales n'a pas trouvé grâce aux yeux du groupe PDC-JDC. Sur le fond, après un titre alléchant, un constat bien étayé, documenté et effectivement bien inquiétant, le groupe PS-Les Verts s'attendait à un postulat bien plus ambitieux car, si la proposition consiste simplement et précisément à remplacer des sachets plastiques pour ramasser des crottes de chiens, pourquoi ne pas l'avoir déposé sous forme de motion ? Pour compléter cette problématique de déjections canines, n'aurait-il pas fallu aller plus loin dans la demande d'étude ? Existe-t-il des moyens de recycler ces excréments ? De créer de l'énergie à partir de ces déchets ? de les trier à part plutôt que de les mettre dans les poubelles publiques ? D'en évaluer la quantité à éliminer par année ? A l'heure actuelle, quel que soit le contenant, tout finit à la poubelle et est incinéré au milieu des autres déchets. Pour M. Hays, l'impact sur les poubelles communales semble bien modeste. Lors de la séance du 3 octobre, M. Hays évoquait Greta Thunberg qui semait dans les consciences une multitude de petites graines concernant les problématiques environnementales et, ce soir, le législatif traite une de ces graines et il s'en réjouit. Toutefois, il espère que les prochaines graines discutées par le Conseil de ville seront plus ambitieuses. Cependant, le groupe PS-Les Verts acceptera majoritairement ce postulat.

Comme des solutions adéquates existent déjà, M. Jean-Luc Plumey indique que le groupe PCSI accepte le postulat PDC-JDC qui est plein de bon sens.

#### VOTE

*Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le postulat intitulé « Moins de plastique dans les poubelles communales » à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.*

#### **5. Approuver un crédit de CHF 670'000.-, TTC, à couvrir par voie d'emprunt, pour l'aménagement de la rue Joseph-Trouillat.**

##### ENTREE EN MATIERE

Mme Rosalie Beuret mentionne que ce réaménagement est attendu depuis longtemps par les bruntrutains. Elle précise quelques points du dossier remis aux Conseillers de ville et demande au législatif d'approuver ce crédit de CHF 670'000.-.

Pour le groupe PLR, M. Gérard Brunner a pris avec intérêt connaissance de ce dossier qui a été élaboré par un bureau renommé de la place. M. Brunner a été interpellé par le fait que les arrêts de bus soient revêtus de macadam. Il semble que, par de fortes chaleurs, ce genre de revêtement pose problème puisque les roues des bus créeraient des ornières. Il serait préférable de les construire en béton. M. Brunner pense même qu'il est possible de colorer du béton en vert, ceci pour satisfaire ses collègues de gauche. Pour le surplus, le groupe PLR acceptera ce crédit.

Pour le groupe PDC-JDC, M. Alain Chariatte relève qu'il est indispensable d'aménager la rue Joseph-Trouillat pour préparer au mieux la mise en œuvre du plan directeur localisé « Cœur de Ville ». Ce projet contient 3 objectifs, soit l'aménagement de surface, l'assainissement des réseaux et la sécurité. Une largeur de chaussée

optimisée permettra une meilleure fluidité du trafic. Malheureusement, M. Chariatte regrette vivement le maintien de l'entonnoir du carrefour de la rue des Malvoisins. Pour lui, il est important d'améliorer la sécurité des piétons par des trottoirs avec des bordures hautes de 12 centimètres et traversant à tous les carrefours. Les nombreux aménagements en surface vont améliorer l'accessibilité et la sécurité des personnes à mobilité réduite et des personnes malvoyantes. Deux arrêts de bus adaptés au norme LHand permettront de poursuivre le développement des transports publics à Porrentruy. M. Chariatte se réjouit de la pose d'un revêtement phono-absorbant pour le confort des habitants et riverains. La limitation de la vitesse à 30km/h, pas forcément adaptée à certaines rues, semble ici justifiée. Pour le financement, le groupe PDC-JDC s'est interrogé sur l'utilisation de deux crédits-cadres en plus du crédit d'emprunt. En effet, il est d'avis que les crédits-cadres devraient plutôt être utilisés, en priorité, pour des travaux destinés au département concerné. Il espère aussi que ces travaux pourront être effectués par des entreprises régionales dans le respect des normes en vigueur. En conclusion, le groupe PDC-JDC acceptera ce crédit.

Pour Mme Sophie Barthod, le dossier fourni par le Conseil municipal est complet et présente bien la complexité des travaux à effectuer et l'articulation des modes de financement. C'est pourquoi, le groupe PCSI acceptera le crédit proposé.

Pour M. Claude Gerber, l'aménagement de l'axe principal de Porrentruy mérite une réfection car plus de 10'000 véhicules l'empruntent tous les jours. Pour lui, il est regrettable qu'aucune solution n'ait été trouvée pour supprimer le goulet d'étranglement engendré par le poteau de la Bruntrutaine, afin de garantir un angle de visibilité à cet endroit. De plus, pour M. Gerber, le projet présenté n'a pas pris en considération les convois agricoles qui proviennent de toute la Haute-Ajoie. M. Gerber est également soucieux quant à la délimitation des trottoirs par des bordures hautes de 12 centimètres qui doivent avoir pour effet de garantir la sécurité des piétons. M. Gerber demande s'il ne serait pas possible de biseauter ces bordures pour éviter des coupures de pneus lors de croisements étroits, en sachant que des convois peuvent atteindre 3,5 mètres de largeur. Concernant la déviation par le haut de la ville, mise en place durant la phase du chantier, M. Gerber souhaiterait savoir s'il est possible de supprimer provisoirement les îlots modérateurs qui encombrant le croisement avec des convois avec remorques, ce qui permettrait aussi de fluidifier le trafic. Cependant, sur le principe et après toutes ces considérations, M. Gerber entrera en matière en espérant que le Conseil municipal mettra tout en œuvre pour assurer cette traversée.

Mme Mathilde Crevoisier Crelier constate que le projet Coeur de ville, qui tient les autorités en haleine depuis bientôt une décennie, prend désormais une tournure bien concrète. Pour elle, la Municipalité s'attaque à un gros morceau puisqu'il s'agit de résoudre l'articulation complexe entre la rue Trouillat, qui est une route cantonale, et les rues perpendiculaires incluses à la zone de rencontre. Pour son groupe, elle salue tout particulièrement la prise en compte de l'ensemble des besoins des usagères et usagers de la route et le soin apporté au respect de la LHand. Elle salue également le fait que la Municipalité profite des chantiers occasionnés pour effectuer les travaux d'infrastructures en sous-sol. Elle remercie les services de l'administration qui ont veillé à minimiser l'impact des travaux et ont tenu compte autant que possible des usagers, notamment des agricultrices et agricultrices.

Concernant, le macadam aux arrêts de bus, Mme Rosalie Beuret prend note et va relayer la demande de M. Brunner car elle n'a pas les compétences techniques pour répondre. Concernant l'entonnoir créé par le pylône du bâtiment de la Bruntrutaine, Mme Beuret confirme qu'il n'y a, malheureusement, pas d'autre solution aujourd'hui puisque ce bâtiment est protégé. Concernant la question du financement par des crédits-cadres, c'est une pratique que la Municipalité a depuis plusieurs années mais le Conseil municipal regardera si à l'avenir cette pratique doit être maintenue parce que, en termes de lisibilité, le fait d'avoir un seul crédit d'investissement serait peut-être plus clair. Concernant la hauteur des trottoirs, l'option retenue est de ne pas biseauter les bordures de 12 centimètres afin que les véhicules s'arrêtent en cas d'impossibilité de croiser plutôt qu'ils ne montent sur les trottoirs, pour la sécurité des piétons. L'espace piétonnier est déjà très restreint et, si en plus, la possibilité est donnée aux véhicules de monter sur le trottoir, les éléments de sécurisation ne serviraient à rien. Par rapport à la déviation et aux aménagements qui devraient être mis en place pour le passage par le haut de la ville, les services municipaux, notamment la police municipale, sont à l'écoute et peuvent entrer en matière sur la demande de M. Gerber, si cela est possible.

M. Claude Gerber aimerait un complément d'information car si un convoi agricole se trouve en face d'un camion au goulet d'étranglement créé par le poteau du bâtiment de la Bruntrutaine, il ne sait pas comment ils vont pouvoir croiser.

#### VOTE

*Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent l'entrée en matière à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.*

---

**FOND DU SUJET**

Mme Sandra Nobs demandant si les places de parcs seront supprimées lors de la déviation par le faubourg de France, Mme Rosalie Beuret répond qu'elle n'a pas le détail de la façon dont sera mise en place cette déviation mais indique qu'elle va certainement nécessiter des aménagements spécifiques.

**VOTE**

*Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent, à la majorité évidente, un crédit de CHF 670'000.-, TTC, à couvrir par voie d'emprunt, pour l'aménagement de la rue Joseph-Trouillat. Il n'y a pas d'avis contraire.*

**6. Elections des Président-e, 1<sup>er-ère</sup> vice-président-e et 2<sup>ème</sup> vice-président-e (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).****M. Julien Parietti**

Monsieur le président, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers, chers collègues,  
Tout d'abord, nous tenons à remercier notre président 2019, Johan Perrin, pour la parfaite tenue des séances. Tu as su tenir l'assemblée avec discipline et de manière collégiale. Nous te souhaitons la bienvenue, à nouveau, dans nos cordes. Le groupe PDC-JDC soutiendra les candidatures proposées à la 1<sup>ère</sup> vice-présidence et 2<sup>ème</sup> vice-présidence, à savoir Messieurs Coullery et Theilkaes. Nous sommes convaincus qu'ils honoreront leurs tâches avec responsabilité et collégialité. Mesdames, Messieurs, pour la présidence 2020, le groupe PDC-JDC à l'honneur de vous proposer le plus bruntrutain des bruntrutains, Monsieur Jean Farine. Comment présenter Jean ? Jean c'est tout d'abord la vie de famille, à savoir sa charmante épouse Agnès et leur trois filles, Magali, Vanessa et Audrey. Cette famille, dont il est très fier, a depuis quelques années bien grandi avec maintenant 7 petits enfants au compteur, chapeau bas ! Après plusieurs années passées à des postes à responsabilité dans la banque aux trois clefs, Jean rythme maintenant sa vie entre famille, voyages, jardinage et investissement pour notre collectivité. Président de notre groupe lors de la dernière législature et présent depuis maintenant trois ans au bureau, il est le candidat PDC-JDC parfait pour le poste de président de notre hémicycle. En effet, ses qualités humaines sont riches et parfaitement adaptées à son futur rôle. Jean est un homme sérieux, sage, de consensus, respecté et respectueux des autres. Il est à l'écoute des inquiétudes de nos concitoyens et toujours de bon conseil. Jean est un homme investi dans notre collectivité depuis de nombreuses années, c'est aussi un vrai bruntrutain et qui, plus est, est à la retraite, idéal pour les représentations. Je sais qu'il est très fier d'être notre candidat et qu'il sera encore plus honoré d'être le premier citoyen de la ville, ceci s'il obtient, bien entendu, votre soutien. Je vais taire mes sources, mais j'ai obtenu quelques anecdotes sur Jean. En effet, J'ai eu la petite dernière de ces filles et son mari journaliste samedi soir pour souper à la maison : Jean se prépare activement pour cette grande responsabilité qui est, entre autres, de représenter notre ville lors d'événements officiels. Apparemment, notre Jean aurait grandement investi dans sa garde-robe, nouvelle chemise et nouveaux costards et nouvelle cravate ! Son futur rôle complique aussi les vacances de Jean et Agnès. En effet, depuis la retraite, les deux tourtereaux partent régulièrement en vacances. L'année prochaine ce sont les représentations qui comptent ! Jean, pour la paix des ménages, tu pourras envoyer une fois ou l'autre ton frère jumeau, ça marchera peut-être. Pour terminer, quand sa fille Audrey et son beau-fils Sébastien ont annoncé qu'il allait faire le souper de leur mariage à Sohyères, notre Jean a fait un pas en arrière et s'est étonné : Pourquoi vous allez-vous marier en Suisse-allemande ? Trop loin de Porrentruy pour lui ! Preuve que notre Jean respire Porrentruy, mange Porrentruy et dort Porrentruy ! Vous l'avez compris, nous vous recommandons donc vivement la candidature de Jean Farine à la présidence du Conseil de ville qui est le candidat naturel de notre groupe. Je souhaite remercier l'ensemble du collège pour la belle année écoulée et vous souhaite, d'ores et déjà, de joyeuses fêtes de fin d'année et vous informe que Sébastien Piquerez me remplacera en tant que président du groupe PDC-JDC l'année prochaine. Merci de votre attention.

**Mme Lisa Raval**

Il me revient la joie et l'honneur de vous présenter notre camarade Gilles. Gilou, pour les intimes, est un officinados de cette belle salle. Y siégeant depuis plusieurs années déjà, Gilles ne se lasse pas des bien-nommés droits de superficies et budget communal qui est d'ailleurs devenu son livre de chevet. MCH2 change tout, on aura plus de mal à lire les comptes, « mais st'équipe » nous répond-t-il. Je prends ça sur la place au Sénégal et je vous fais ça tranquille. Gilles c'est justement notre force tranquille, toujours prêt pour défendre les valeurs qui sont chères au groupe PS-Les Verts et pour lever le coude avec le sourire. Gilles c'est aussi et surtout une personne motivée et compétence, un homme appliqué et impliqué qui défend ses idées tout en étant soucieux du consensus. C'est donc avec un plaisir non dissimulé que notre groupe vous propose la candidature de Gilles Coullery à la première vice-présidence du Conseil de ville. Nous tenons encore à remercier Johan Perrin pour la présidence de cette année et nous soutiendrons les candidatures proposées par les autres partis.

**M. Pierre-Olivier Cattin**

Nous nous réjouissons d'élire à la présidence M. Jean Farine et à la 1<sup>ère</sup> vice-présidence M. Gilles Coullery. C'est

M. Alain Theilkaes que le groupe PCSI propose à vos suffrages pour la 2<sup>e</sup> vice-présidence. M. Theilkaes est né en 1978. Il est marié et père de 3 enfants. Il a toujours habité Porrentruy et est très engagé dans les milieux sportifs de Porrentruy et de la région, dans le mouvement « juniors » du HC Ajoie et dans le club de Unihockey Ajoie. M. Theilkaes est Conseiller de ville depuis le début de cette législature et il est bien connu dans la Municipalité, ayant travaillé 14 ans dans l'administration. Je vous remercie de votre soutien. Je profite enfin de remercier Johan Perrin pour sa présidence efficace, précise et bienveillante.

### M. Gabriel Schenk

Le groupe PLR soutiendra toutes les personnalités présentées. Jean Farine à la Présidence de notre Conseil, Gilles Coullery à la première Vice-présidence et Alain Theilkaes à la deuxième Vice-présidence obtiendront les voix et, d'ores et déjà, les remerciements de notre groupe pour avoir accepté cette charge supplémentaire en faveur de notre collectivité. Je vous informe que c'est Sandra Nobs qui rejoindra le bureau pour représenter notre groupe dès 2020. Permettez-moi également de remercier le Président sortant Johan pour son année à la tête de notre Conseil. Il a su, à l'image du chef d'entreprise qu'il est, mener nos débats avec fermeté tout en n'oubliant pas l'écoute. Johan, j'espère que tu auras apprécié comme il se doit cette fonction et que les quelques représentations auxquelles tu as pris part ainsi que les personnes rencontrées lors de ces dernières t'auront nourries de beaux souvenirs et autres anecdotes les plus diverses. Celles-là même que nous adorons t'entendre nous narrer lors de nos fins de soirées « détente » ! Johan, je te remercie très sincèrement au nom du groupe PLR. Nous nous réjouissons de te retrouver dans les travées de notre conseil l'année prochaine. Pour terminer, il me reste à vous annoncer que c'est Aline Nicoulin qui présidera notre groupe l'an prochain. Aline endosse la responsabilité du groupe, dès à présent, en remettant le flacon de remerciement au président sortant. Merci à toutes et à tous pour votre attention, joyeuses fêtes à vous et vos familles et comme le disait un ancien collègue-député, devenu maire de Saignelégier depuis, n'oubliez pas de faire un bisou aux enfants en rentrant.

### Président

#### Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	41
Bulletins rentrés	:	41
Bulletins blancs	:	0
Bulletin nuls	:	0
Bulletins valables	:	41
Majorité absolue	:	21

#### Obtiennent des voix

M. Jean Farine	:	40
M. Julien Parietti	:	1

*M. Jean Farine est élu président du Conseil de ville pour l'année 2020.*

### 1<sup>er</sup>(ère) Vice-Président(e)

#### Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	41
Bulletins rentrés	:	41
Bulletins blancs	:	0
Bulletin nuls	:	0
Bulletins valables	:	41
Majorité absolue	:	21

#### Obtient des voix

M. Gilles Coullery	:	41
--------------------	---	----

*M. Gilles Coullery est élu premier vice-président du Conseil de ville pour l'année 2020.*

### 2<sup>ème</sup> Vice-Président(e)

#### Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	41
Bulletins rentrés	:	41
Bulletin blancs	:	0
Bulletin nuls	:	0
Bulletins valables	:	41
Majorité absolue	:	21

Obtiennent des voix

M. Alain Theilkaes :	40
M. Pierre-Olivier Cattin :	1

*M. Alain Theilkaes est élu deuxième vice-président du Conseil de ville pour l'année 2020.*

**M. Jean Farine**

Monsieur le Président du Conseil de ville,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de ville,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,  
Monsieur le Chancelier municipal,  
Monsieur le secrétaire du Conseil de ville,  
Madame et Messieurs les chefs de service,

Mesdames et Messieurs les membres de la presse et du public,

C'est avec une certaine émotion que je vous adresse ces quelques mots. J'aimerais tout d'abord vous faire part, chères et chers collègues, de toute ma gratitude pour la belle marque de confiance que vous venez de m'accorder pour assumer cette mission. Je vous en remercie très chaleureusement. Cette année de présidence coïncidera avec ma 20<sup>e</sup> année de présence dans le législatif bruntrutain. Un premier passage entre 1985 et 1996, puis le second depuis 2013. C'est un très beau cadeau, un accomplissement. Je remercie mes collègues de parti qui m'ont sollicité pour représenter le PDC au bureau dès 2017. Un merci particulier à Julien, notre chef de groupe, pour ses propos élogieux à mon égard dans sa présentation de toute à l'heure. C'est aussi une belle satisfaction de constater que l'on peut être élu à une présidence d'un législatif bien qu'étant retraité. Une preuve de confiance, et cela d'autant plus lorsque l'on arrive après plusieurs personnes dans la force de l'âge telles que Johan Perrin, Yann Voillat, Mathilde Crevoisier-Crelrier ou encore Marcel Meyer. Je n'ai peut-être plus leur jeunesse, mais une solide expérience, de précieuses compétences et certainement un peu plus de sagesse. Ceux qui me connaissent savent que je sais faire la part des choses. J'aurai à cœur de diriger nos débats de manière impartiale. Je privilégierai l'écoute, le dialogue courtois et la transparence des informations. J'attends également de chacune et chacun d'entre vous, chères et chers collègues, un respect mutuel dans vos interventions. Notre cénacle doit être un endroit où nous délibérons de façon exemplaire. Et c'est donc avec beaucoup de sérénité que nous arriverons à trouver les meilleures solutions pour faire prospérer notre ville. Grâce aux projets d'envergure mis en place depuis maintenant plus de 5 ans, nous constatons un renouveau fructueux pour l'avenir de Porrentruy et de tout l'Ajoie. La nouvelle dévoilée il y a 15 jours du rachat de l'ancienne Migros par la Caisse de Pensions du Canton du Jura en est une preuve supplémentaire. Ce projet social répond à un grand besoin en ville de Porrentruy. Toutefois, la courbe de la démographie stagne, voire recule. Porrentruy mérite mieux que ça. Sans être utopique, la barre des 7'000 habitants est un objectif tout à fait réalisable. Quelque 200 à 300 habitants de plus feraient notamment du bien aux finances de la ville. Les effets de la réforme fiscale des entreprises (la fameuse RFFA) ne seront pas sans conséquence sur l'état de nos finances. Tout comme le refus du report de la baisse fiscale de 1% pour les personnes physiques. Des choix cruciaux devront être faits pour les investissements futurs prévus dans la planification financière. Cette situation va malheureusement toucher la grande majorité des communes jurassiennes. Une cohésion régionale doit être renforcée si notre district veut rester compétitif. Attirer de nouvelles industries et augmenter la démographie : voilà le défi le plus important à relever par les autorités bruntrutaines dans les années à venir. Restons optimistes en s'inspirant d'une citation d'Antoine de Saint-Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible » ! En tant que Président, je me réjouis par ailleurs de représenter dignement les bruntrutaines et les bruntrutains tout au long de 2020 lors des différents événements et manifestations de la région. Je tiens encore à adresser mes plus vives félicitations à Gilles Coullery, pour sa brillante nomination en tant que 1<sup>er</sup> Vice-président de notre législatif. Félicitations que je transmets aussi au 2<sup>e</sup> Vice-président, Alain Theilkaes, en lui souhaitant la bienvenue au Bureau du Conseil de ville. Avec Sandra Nobs représentante du parti libéral-radical, une touche féminine bienvenue nous rejoindra au sein du bureau du Conseil de ville et je m'en réjouis. De son côté, Claude Gerber continuera bien entendu à y siéger avec sa voix consultative. Je suis certain que nous aurons tous les cinq des séances de préparation très constructives. Mes sincères remerciements vont forcément aussi à Johan Perrin pour l'excellent travail de constructeur de pont qu'il a mené tout au long de son année présidentielle. Cher Johan, tu as su mener les débats avec tact, efficacité, sans un mot plus haut que l'autre, et en veillant pleinement au respect de notre règlement tout en laissant le soin à chacune et chacun d'entre nous de pouvoir s'exprimer dans les délais impartis. A vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une bonne continuation de soirée et de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches. Comme le veut la coutume, Johan et moi-même vous offrirons avec grand plaisir l'apéritif qui précédera le repas que nous prendrons tout à l'heure sur les hauts de Porrentruy.



## 7. Divers.

M. le Président signale que 6 textes ont été déposés ce soir.

Traitement de la résolution interpartis intitulée « Pour que la Municipalité de Porrentruy soutienne le dossier de Robel auprès du Canton du Jura et pour demander un changement de pratique dans les cas similaires ».

Mme Christine Choulat signale que la situation de Robel Teklay n'est malheureusement pas un cas unique. Depuis la proclamation de l'indépendance, en 1993, l'Érythrée est dirigée par le président Isaias Afworki du « Front populaire pour la démocratie et la justice », qui est un parti unique. Aucune élection n'y a eu lieu et la Constitution votée en 1997 n'est jamais entrée en vigueur. Depuis le conflit qui a éclaté en 1998 entre l'Érythrée et l'Éthiopie au sujet des frontières entre ces deux pays, qui a duré jusqu'en 2000, tous les Érythréens sont tenus d'accomplir un service national de durée illimitée, dans un domaine civil ou militaire, sans perspective d'en être libéré. La solde est maigre, le lieu et la nature du service sont déterminés par les autorités. Toutes ces raisons ont amené beaucoup de jeunes hommes de 15 à 30 ans à quitter leurs familles et leur pays pour d'autres Etats, comme la Suisse. En 2018, l'Érythrée et l'Éthiopie ont conclu un accord de paix et le Secrétariat d'Etat aux Migrations de la Confédération a considéré que les relations entre ces deux Etats s'étaient améliorées et, par ricochet, celles des Érythréens et Érythréennes également. Une des conséquences de cette situation est que les personnes venant d'Erythrée ne sont plus considérées comme des personnes réfugiées fuyant la guerre, alors qu'elles fuient un régime totalitaire. La rapporteure spéciale des Nations Unies sur la situation des droits humains en Erythrée estime qu'il n'y a aucune amélioration. Au contraire, il semblerait même que les choses empirent. Robel Teklay vit à Porrentruy. Il avait trouvé un travail dans le Jura. Il s'y est fait de nombreux et de nombreuses ami-e-s. Des cas uniques comme le sien permettent de mettre toute une situation en lumière. Pour le groupe PS-Les Verts, Mme Choulat est d'avis qu'une intervention de la part du Conseil de ville peut donner ce coup de pouce qui, elle l'espère, aidera Robel Teklay et fera remonter la problématique au niveau fédéral, par l'entremise du Canton du Jura qui, à sa connaissance, n'a toujours pas bougé, suite à l'intervention de Danièle Chariatte au Parlement jurassien. Au vu de ces différents éléments, Mme Choulat demande au Conseil municipal d'approcher les autorités cantonales afin de soutenir le dossier de Monsieur Teklay et qu'elles attirent l'attention des autorités fédérales sur la problématique de ce type de dossiers afin d'en faire modifier la pratique actuelle.

M. le Maire Gabriel Voirol signale que le Conseil municipal s'associe à cette action car il est vrai que la situation vécue par Robel est difficile et problématique. L'exécutif communal est de tout cœur avec lui et sa famille d'accueil. Cette petite succession d'interventions arrive parfois à débloquent une situation qui semblait impossible. Pour l'exécutif, M. le Maire Gabriel Voirol va faire de son mieux pour faire suivre cette résolution et s'y associer afin d'essayer d'apporter sa petite contribution supplémentaire et faire à ce que Robel puisse vivre une vie tranquille ici en Suisse où il est le bienvenu.

### VOTE

*Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville approuvent la résolution interpartis intitulée « Pour que la Municipalité de Porrentruy soutienne le dossier de Robel auprès du Canton du Jura et pour demander un changement de pratique dans les cas similaires », à l'unanimité.*

### **M. le Maire Gabriel Voirol**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En cette fin d'année, j'aimerais vous adresser quelques mots. Je tiens déjà à remercier et féliciter tous les acteurs de cette année et de l'année prochaine. En premier, j'aimerais bien évidemment féliciter notre président sortant, Johan, qui, cela a été relevé par la plupart des groupes, a fait preuve de beaucoup de tact, beaucoup de qualités d'écoute, de collégialité et, comme tout bon président, il a su se placer au-dessus des aspects partisans. Bien sûr, il a connu une période un petit peu plus mouvementée que son prédécesseur parce qu'il a eu à traiter un règlement. Ce que je n'ose pas dire au futur président, c'est que l'année prochaine il risque d'y en avoir trois ou quatre. Son action a permis d'avoir des débats sereins et respectueux et, pour le Conseil municipal, il a été d'un appui constant dans toutes les délégations que nous lui avons confiées. Il a largement contribué à l'image positive de notre ville. C'est une année, pour un président, qui est toujours extrêmement riche en satisfaction et en expérience humaine et je suis persuadé qu'il va s'en trouver changé et que son retour dans les travées du Conseil de ville va être, comme pour tout président, un peu difficile pour les premières séances. J'aimerais vraiment le remercier très sincèrement pour cet engagement de qualité. J'aimerais aussi vous remercier toutes et tous. On a eu une année particulièrement chargée avec un bon nombre de dossiers que vous avez eu à traiter, pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance. Le Corps électoral a également suivi vos préavis. Je pense en particulier à tous les crédits, comme la viabilisation de l'Oiselier de 2,5 millions de francs, celui relatif à la protection contre les crues de 1,7 million de francs, le crédit d'étude pour la rue Pierre-Péquignat qui doit nous amener à modifier cette rue qui est la rue symbolique de « Cœur de ville ». Vous avez également accepté un crédit-cadre pour l'eau. Donc, toute une série d'éléments positifs et, en plus, la révision de notre règlement d'organisation et d'administration qui nous permet de travailler avec efficacité et de manière optimale. Dans les

sources de satisfaction, je rejoins les propos du nouveau président avec l'annonce de l'acquisition par la Caisse de Pensions de l'ancienne Migros qui doit nous permettre d'avoir un aménagement d'une zone mais aussi une sécurité sanitaire renforcée pour la région, donc un point extrêmement positif. Il y a eu également beaucoup d'actions en lien avec le renforcement de la région, à tout échelon. On a aussi eu des dossiers importants pour essayer d'améliorer cette attractivité, à savoir cette zone de l'Oiselier qui doit permettre d'accueillir des familles et le crédit d'étude voté pour l'agrandissement de la Maison de l'enfance. On espère que cela puisse déboucher sur une décision l'année prochaine pour sa réalisation. C'est important pour les familles qui souhaitent s'installer à Porrentruy. J'aimerais aussi dire qu'il y a beaucoup d'actions en termes de réhabilitation du centre ancien, un dossier qui est extrêmement important. Dans les inquiétudes, je partage aussi l'avis du nouveau président avec la question liée à la population. Agissons pour essayer de continuer à investir dans des domaines qui doivent être attractifs pour la région. Dans les sources de préoccupations, il y a bien évidemment les finances communales. Là aussi, avec ce qui nous attend, je crois qu'on devra travailler tous ensemble pour la réussite. On essaie de calibrer notre planification financière pour pouvoir poursuivre les investissements mais en respectant justement le cadre qui nous permet de réaliser les éléments essentiels. En conclusion, ensemble, on est plus fort. J'aimerais maintenant féliciter les nouveaux acteurs de votre Conseil de ville en commençant par le nouveau président, Jean, qui, en effet, est un bruntrutain pure souche et une personne qui saura faire preuve de tact et de sagesse. Avec toute l'expérience qu'il a, je suis persuadé qu'il va apporter beaucoup à ce Conseil de ville. Jean, il faut te rendre compte que cette année de présidence va passer très vite. J'avais eu le même message à l'égard du président sortant. Donc, Jean, profite en un maximum parce qu'il y a des moments extraordinaires à vivre et je suis sûr que là aussi ça t'apportera toute la richesse humaine que ces rencontres vont te réserver. J'aimerais aussi te dire que tu pourras compter sur l'administration, sur le Conseil municipal, sur les collaborateurs pour t'accompagner dans ce challenge. Bien évidemment aussi avec le premier vice-président et le deuxième vice-président, le résultat que vous avez tous réalisé me fait chaud au cœur car il est vrai que de voir cette cohésion qui se trouve au sein du Conseil de ville est quelque chose de magnifique et j'aimerais vraiment vous remercier pour cet état d'ouverture que vous avez fait preuve et la confiance que vous avez témoignée en votre président et vos vice-présidents. Gilles, bien évidemment, tu es un homme de consensus et je suis sûr que tu sauras aussi apporter ta touche à ce bureau qui aura bien du travail sur la table. Alain, tu connais bien la maison, tu vas donc pouvoir aussi apporter cette petite touche personnelle et, les trois, vous ferez un trio magique pour l'année 2020. J'aimerais aussi remercier mes collègues du Conseil municipal parce qu'ils font un travail extraordinaire. On peut aussi réaliser ce travail grâce à notre administration qui elle aussi est derrière nous pour préparer des dossiers et nous appuyer. On a véritablement la chance d'avoir à Porrentruy des collaborateurs qui sont d'une efficacité redoutable et qui permettent justement de faciliter le passage de décisions que ça soit au niveau de l'exécutif et du législatif. J'aimerais aussi remercier notre secrétaire du Conseil de ville ainsi que sa suppléante qui de temps en temps le remplace. Jean, tu verras, c'est un appui précieux que d'avoir un secrétaire du Conseil de ville qui peut t'aider à préparer les futures séances qui vont se présenter l'année prochaine. Je termine en souhaitant mes bons vœux pour l'année prochaine à tous nos concitoyens, leur dire d'avoir confiance en cette année 2020, leur souhaiter que les fêtes de fin d'année apportent leurs lots de plaisir et de satisfaction et que l'on puisse tous se retrouver en 2020 avec le cœur rempli de joie et prêts à affronter l'avenir. A vous tous, je vous souhaite une très belle année 2020. On se réjouit de partager avec vous ces moments d'amitié toute à l'heure.

### **M. le Président**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues, 1<sup>er</sup> citoyen de Porrentruy, voilà un beau titre qui est purement honorifique. A maintes reprises, les gens m'ont interpellé pour que j'intervienne sur bons nombres de sujets en relation avec la Commune. Ma réponse a été très simple : oui, hiérarchiquement, je suis en-dessus de Maire, premier citoyen mais uniquement dans notre hémicycle et sans aucun pouvoir décisionnel. Trêve de plaisanterie, cette année a été chargée en manifestations et représentations. Le travail n'a pas manqué et j'ai pris beaucoup de plaisir à représenter notre belle ville de Porrentruy. Il faut se montrer, oui, mais pas trop et surtout ne pas prendre la parole à la place de l'exécutif car on est vite rabroué par le chancelier. Mener nos débats, voilà le vrai job du Président du Conseil de ville. Fonction que j'espère avoir menée avec diligence, pragmatisme et impartialité. Ne pas pouvoir intervenir lors des joutes verbales, voilà ma plus grande frustration de cette année. Je me réjouis donc d'enlever ma muselière et de pouvoir à nouveau débattre avec vous. Climat, budget, planification financière, RFFA, voilà quelques thèmes qui reviendront l'année prochaine. Car nous sommes à un tournant où des choix devront être faits pour investir mais pas trop pour garder une quotité d'impôt inchangée. SIDP hashtag fusion de communes, c'est une question de temps mais une commune ajoulote verra le jour dans un avenir proche. Ensemble, pour reprendre un slogan familial, nous devons faire avancer notre ville, nous devons faire venir de nouveaux habitants et industries, c'est primordial. Mais n'oublions pas d'être à l'écoute des habitants et des entreprises locales bien ancrées dans notre cité. Je profite pour remercier notre secrétaire, Denis Sautebin, pour ses conseils et sa gestion extrêmement précise du temps lors de vos interventions, mais également pour me tenir informer du score lors des matchs du HC Ajoie ou encore de vous rappeler de parler plus fort pour que son enregistrement soit audible. Merci également à Sandrine Cramatte, au Conseil municipal, à mon groupe et à ma famille pour leur soutien.

